



Interim longue durée renseignement

Par **nazim94**, le **26/09/2009** à **16:44**

Bonjour, voilà je vous expose mon problème j'ai travaillé 8 ans en interim dans la même société au bout de 8 ans on m'a fait une proposition d'embauche. Le salaire proposé était à la valeur du smic avec un contrat de travail comportant des clauses qui m'empêchent de me retourner contre la société d'ailleurs on m'a interdit de prendre le contrat de travail pour l'étudier tranquillement à la maison. Concernant la société d'interim les intitulés de mes contrats ne correspondaient à mon travail effectué